



SAKRETE Scellant autonivelant

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SAKRETE Scellant autonivelant
Autres moyens d'identification	SAKRETE Scellant autonivelant
Famille du produit	Produits résidentiels KING
Usage recommandé	Réparer les fissures ou remplir les joints dans les surfaces de béton horizontales.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Matériaux King et Compagnie, 3825 Alfred-Laliberté, Boisbriand, QC, J7H 1P7, www.kpmindustries.com/fr
Numéro de téléphone d'urgence	Matériaux King et Compagnie, (800) 430-4104, 8h30-16h30 Chemtrec, (800) 424-9300, 24 heures/7 jours par semaine
Numéro de la FDS	0102
Date de préparation	le 20 janvier, 2020

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide combustible.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 01 de 07

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention :

EN CAS D'INHALATION : S'il y a difficulté à respirer, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas d'exposition : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

LA SENSIBILISATION PEUT SE PRODUIRE DANS CERTAINS INDIVIDUS, ENTRAINANT DES SPASMES DE TYPE ASTHME DES TUBES BRONCHIQUES ET UNE RESPIRATION DIFFICILE. LES PERSONNES AYANT UNE HISTOIRE DE MALADIE RESPIRATOIRE, DE CONDITIONS ASTHMATIQUES, DE DOMMAGES AUX YEUX OU DE SENSIBILISATION AU TDI NE DOIVENT PAS ÊTRE EXPOSÉES À CE PRODUIT. TDI EST INCLUSE DANS LE RAPPORT ANNUEL DU NTP SUR LES CANCÉROGÈNES. LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE DE SANTÉ DE TDI INDICENT QU'UNE SUREXPOSITION À UN IRRITANT RESPIRATOIRE, QUI ENTRAÎNERA DES SYMPTÔMES DE TRACTUS RESPIRATOIRES INFÉRIEURS POURRAIT AUGMENTER LES RISQUES D'ÉLABORATION DE RÉACTIONS DE TYPE ASTHME PAR UNE EXPOSITION AU TDI SUIVANT.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Calcaire	1317-65-3	25-50%	Sans objet	
Titanium dioxide	13463-67-7	3-5%	Sans objet	
Stoddard solvant	8052-41-3	1-3%	Sans objet	
Calcium oxide	1305-78-8	1-3%	Sans objet	
Toluene-2,6-diisocyanate	91-08-7	0.3-1%	Sans objet	
Silane, 3-(2,3-epoxypropoxy)propyltrimethoxy-	2530-83-8	0.2-0.3%	Sans objet	
Benzenesulfonyl isocyanate, 4-methyl-	4083-64-1	0.1-0.2%	Sans objet	
2-Ethylhexanoic acid	149-57-5	0.0-0.1%	Sans objet	

Notes

Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) de §1910.1200.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. Retirer les vêtements, les chaussures et les

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 02 de 07

articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. En aucun cas, un solvant organique ne devrait être utilisé.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appelez immédiatement un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Donner beaucoup d'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), sans antidote spécifique connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Mousse, eau pulvérisée, poudre sèche, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu.

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées / fumées, noir de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Évitez le rejet dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillez autant de matériel renversé que possible. Couvrir avec un matériau absorbant. Rappelez-vous, l'ajout d'un matériau absorbant ne supprime pas un risque physique, sanitaire ou environnemental. Nettoyer le restant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. Ne pas inhaler ce produit. Ne pas respirer les brumes. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Ne pas emporter les vêtements contaminés à la maison. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver dans un récipient bien fermé. Empêcher la contamination à l'eau et l'air. Si une contamination est suspectée, ne pas resceller le récipient. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart des sources d'inflammation, de la chaleur ou des flammes. Protéger de la lumière directe du soleil.

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 03 de 07

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Toluene-2,6-diisocyanate	1 mg/m3					
Calcium oxide	2 mg/m3			5 mg/m3		
Titanium dioxide	10 mg/m3 A4		15 mg/m3			
Silane, 3-(2,3-epoxypropoxy)propyltrimethoxy-			5 mg/m3 (R)			
Benzenesulfonyl isocyanate, 4-methyl-	200 ppm					

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une ventilation générale (par dilution) et / ou une ventilation par aspiration locale pour contrôler les expositions en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition pertinentes et / ou contrôler les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / jets. Si la ventilation n'est pas adéquate, utilisez un équipement de protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des lunettes protectrices conformes aux normes et règles approuvées doivent être portées.

Protection de la peau

Les équipements de protection individuelle pour le corps doivent être choisis en fonction de la tâche à accomplir. Cela inclut les gants, les combinaisons et les chaussures. NE PAS porter des gants en caoutchouc naturel ou de chlorure de polyvinyle. Un tablier en caoutchouc et des bottes sont conseillés. Des gants approuvés doivent être portés sur la base d'une évaluation des risques.

Protection des voies respiratoires

L'utilisation d'un respirateur approuvé, basée sur une évaluation des risques est nécessaire. La protection respiratoire doit être choisie selon les niveaux prévus ou connus d'exposition et le travail à effectuer. Si un respirateur est nécessaire, utilisez des respirateurs dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire. Un demi-masque facial ou un masque purificateur d'air complet pour les vapeurs organiques et les particules est recommandé pour réduire l'exposition par inhalation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide gris.
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	≥ 85 °C
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 04 de 07

Densité relative (eau = 1)	1.35
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur.

Matériaux incompatibles

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts, réducteurs forts.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Stoddard solvent		> 5000 mg/kg (rat)	
Toluene-2,6-diisocyanate		> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Calcium oxide		500 mg/kg (rat)	
Titanium dioxide	> 6.82 mg/L (rat)	> 10000 mg/kg (rat)	> 10000 mg/kg (lapin)
Silane, 3-(2,3-epoxypropoxy)propyltrimethoxy-		6450 mg/kg (rat)	

Produit complet - Estimation de la toxicité aiguë : LC50 > 50 mg/L

Produit complet - Estimation de la toxicité aiguë : LD50 (ingestion) > 5000 mg/kg

Produit complet - Estimation de la toxicité aiguë : LD50 (cutanée) > 5000 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Irritant pour la peau. Corrosif pour la peau. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Dommages graves aux yeux. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'inhalation de diisocyanates peut provoquer une irritation des muqueuses du nez, de la gorge ou de la trachée, un essoufflement, une gêne thoracique, une respiration difficile et une diminution de la fonction pulmonaire. Des

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 05 de 07

concentrations élevées dans l'air peuvent en outre entraîner une irritation des yeux, des maux de tête, une bronchite chimique, des symptômes pseudo-asthmatiques ou un œdème pulmonaire. Il a également été rapporté que les isocyanates provoquent une pneumopathie d'hypersensibilité, caractérisée par des symptômes pseudo-grippaux dont l'apparition peut être retardée. Les symptômes comprennent des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation après contact avec la peau possible. La substance peut provoquer une sensibilisation des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Titanium dioxide	Groupe 2B	A4		

Informations sur: Dioxyde de titane

Evaluation de la cancérogénicité: Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé cette substance dans le groupe 2B (L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme). Lors d'études à long terme sur des rats dans lesquels la substance a été administrée par inhalation, un effet cancérogène a été observé. Les tumeurs n'ont été observées chez les rats qu'après une exposition inhalatoire chronique à des concentrations élevées qui ont provoqué une inflammation pulmonaire prolongée. Lors d'études à long terme sur des rats et des souris dans lesquels la substance a été administrée par voie alimentaire, aucun effet cancérogène n'a été observé. L'exposition cutanée ne devrait pas être cancérogène. Informations sur: toluène-2,6-diisocyanate

Evaluation de la cancérogénicité: Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé cette substance dans le groupe 2B (L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme).

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication d'un effet toxique / tératogène sur le développement n'a été observée dans les études animales.

Fonction sexuelle et la fertilité

Informations sur: l'acide 2-éthylhexanoïque

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les résultats d'études chez l'animal suggèrent un effet altérant la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

La substance était mutagène dans divers systèmes de test bactériens; cependant, un effet mutagène n'a pas pu être confirmé dans une culture de cellules de mammifères.

Autres informations

Conditions médicales aggravées par une surexposition:

Le composant isocyanate est un sensibilisant respiratoire. Cela peut causer une réaction allergique conduisant à des spasmes asthmatiques des bronches et à des difficultés respiratoires. Une surveillance médicale de tous les employés qui manipulent ou entrent en contact avec des isocyanates est recommandée. Le contact peut aggraver les troubles pulmonaires. Les personnes ayant des antécédents de maladie respiratoire ou d'hypersensibilité ne devraient pas être exposées à ce produit. Pré-emploi et des examens médicaux périodiques avec des tests de la fonction respiratoire (FEV, FVC au minimum) sont suggérés. Les personnes souffrant d'asthme, de bronchite chronique, d'autres maladies respiratoires chroniques, d'eczéma récurrent ou de sensibilisation pulmonaire devraient être exclues du travail avec les isocyanates. Une fois qu'une personne est diagnostiquée comme ayant une sensibilisation pulmonaire (asthme allergique) aux isocyanates, une exposition supplémentaire n'est pas recommandée.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Persistance et dégradation

Mal biodégradable. Le produit est instable dans l'eau. Les données d'élimination se réfèrent également aux produits d'hydrolyse.

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 06 de 07

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne devrait pas migrer à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

La production de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible. Éliminer le surplus et les produits non-recyclables par le biais d'un entrepreneur agréé en élimination de déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit respecter en tous les cas les lois de la protection de l'environnement et de l'élimination de déchets, ainsi qu'à toutes lois locales ou régionales applicables. Évitez la dispersion des matériaux renversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

États-Unis

Autres listes réglementaires des É-U

Ce produit contient une substance chimique qui est reconnue par l'état de Californie comme pouvant provoquer le cancer.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Matériaux King et Compagnie

Numéro de téléphone 450-430-4104

Date de préparation le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version le 20 janvier, 2020

révisée

Avis Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni Matériaux King et Compagnie, ni aucune de ses filiales, n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues aux présentes. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans les présentes, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.

Identificateur du produit : SAKRETE Scellant autonivelant - Ver. 1

FDS No. : 0102

Date de préparation : le 20 janvier, 2020

Date de la plus récente version révisée : le 20 janvier, 2020

Page 07 de 07